

# DECISIONS ADMINISTRATIVES

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE jeudi 28 novembre 2019

Les décisions rattachées à la séance de ce Conseil Municipal et prises dans le cadre de la délibération du Conseil Municipal 14 juin 2018 sont portées à la connaissance de l'Assemblée.

N°	DEPOT EN PREFECTURE LE	OBJET	SERVICE
1	25 octobre 2019	Proposition de prêt de la Caisse d'Epargne	Budget, Programmation, Dette et Trésorerie
2	07 novembre 2019	Vente de matériels et objets réformés de la Ville du Mans	Moyens Partagés
3	07 novembre 2019	A compter de septembre 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association NIYSO la salle n°2 de la maison de quartier Edith Piaf, à raison de 5 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
4	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de L'association Pupilles Enseignements Public PEP72 la salle d'activité et la bibliothèque de la maison de quartier Les Bruyères à raison d'1 heure d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
5	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Tai Chi Chuan Le Mans la salle polyvalente des Jardins des plantes à raison de 3h30 d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
6	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association TAI CHI 72 la salle polyvalente de la maison de quartier Les Bruyères à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
7	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Les Barjots du Tango la salle polyvalente de la maison de quartier Pierre Guédou à raison de 3h30 d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
8	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association La Salsita la salle n°2 de la maison de quartier Pierre PERRET à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
9	07 novembre 2019	A compter du 01 janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Section Multisports Ardriers la salle n°2 de la maison de quartier Les Ardrières à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
10	07 novembre 2019	A compter de septembre 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Compagnie Julien GRASSIN la salle polyvalente du Jardin des plantes à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
11	07 novembre 2019	A compter du 03 septembre 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Gymnastique Volontaire Joie de Vivre la salle polyvalente de la maison de quartier l'Oiselière à raison de 4 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
12	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Solidarités des Retraités du Mans les bureaux 120 et 121 du pôle associatif Coluche en permanence de 13 heures à 21h30.	Vie des quartiers

N°	DEPOT EN PREFECTURE LE	OBJET	SERVICE
13	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association l'Union des Tunisiens de la Sarthe les bureaux 215 et 217 ainsi que le local de stockage n°8 du pôle associatif Coluche en permanence hors jours fériés.	Vie des quartiers
14	07 novembre 2019	A compter de janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de Vill'Art et Fête la salle n°2 de la maison de quartier OISELIERE Centre Joël Bihoreau en permanence hors jours fériés.	Vie des quartiers
15	07 novembre 2019	A compter du 19 août 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Pro Bien Etre la salle polyvalente de la maison de quartier Les Maillets à raison de 8 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
16	07 novembre 2019	A compter de septembre 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association UNASS Sarth'Orne la salle polyvalente ainsi que la salle de réunion et le bureau RDC de la maison de quartier Les Sources à raison de 9 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
17	07 novembre 2019	A compter de septembre 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association ANR 72 la salle polyvalente + bureau rez-de-chaussée de la maison de quartier Les Sources à raison d'une heure d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
18	13 novembre 2019	A compter de septembre 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Vives Voies la salle n°2 de la maison de quartier Charles Trenet, située 67 rue Alfred De Vigny, à raison de 3 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers
19	20 novembre 2019	A compter du 01 janvier 2019, la Ville du Mans met à disposition de l'association Section Multisports Ardriers la salle n°2 de la maison de quartier Les Ardrières à raison de 4 heures d'utilisation hebdomadaire.	Vie des quartiers